

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 18 octobre 2017

Monsieur Jean MONTAGNAC, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 105 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Patrick BORE - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Michel CATANEO - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Monique DAUBET-GRUNDLER - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Martine MATTEI - Marcel MAUNIER - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDES - Patrick PAPPALARDO - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Mireille BENEDETTI représentée par Lionel VALERI - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Frédéric BOUSQUET représenté par Richard MIRON - Valérie BOYER représentée par Julien RAVIER - Marie-Christine CALATAYUD représentée par Nathalie FEDI - Eugène CASELLI représenté par Vincent COULOMB - Sophie CELTON représentée par André MOLINO - Catherine CHAZEAU représentée par Marie-Arlette CARLOTTI - Sandrine D'ANGIO représentée par Gisèle LELOUIS - Frédéric DOURNAYAN représenté par Emilie DOURNAYAN - Roland GIBERTI représenté par Hélène MARCHETTI - Georges GOMEZ représenté par Marie-France DROPY OURET - José GONZALEZ représenté par Jeanne MARTI - Garo HOVSEPIAN représenté par Marc LOPEZ - Paule JOUVE représentée par Janine MARY - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORE - Eric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Muriel PRISCO - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Patrick MENNUCCI représenté par Nathalie PIGAMO - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Yves MORAINÉ représenté par Gérard CHENOZ - Christian PELLICANI représenté par Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI représenté par Bernard MARTY - Roland POVINELLI représenté par Hélène ABERT - Stéphane RAVIER représenté par Dany LAMY - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Daniel HERMANN - Guy TEISSIER représenté par Lionel ROYER-PERREAUT - Jean-Louis TIXIER représenté par Annie GRIGORIAN - Maxime TOMMASINI représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Martine VASSAL représentée par Jean MONTAGNAC.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Roland CAZZOLA - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Michel DARY - Jean-Claude DELAGE - Dominique DELOURS - Eric DIARD - Yann FARINA - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Bruno GILLES - Michel ILLAC - Laurent LAVIE - Laurence LUCCIONI - Guy MATTEONI - Georges MAURY - Xavier MERY - Virginie MONNET-CORTI - Patrick PADOVANI - Didier PARAKIAN - Christyane PAUL - Stéphane PICHON - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Eric SCOTTO - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Dominique TIAN - Claude VALLETTE - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 18 Octobre 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 14 Novembre 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

■ Attribution d'une subvention à la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie du Technopôle Marseille Provence - Approbation d'une convention

DPEATSV 17/15693/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Lieu emblématique de l'innovation technologique sur le territoire et lieu de rencontres et d'échanges, le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert participe chaque année aux Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie qui sont organisées par la CCI Marseille Provence sur le site du Technopôle.

Les Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie (format d'une demi-journée) sont destinées aux chefs d'entreprises et acteurs économiques locaux. Elles ont pour objectif de faire le point sur un savoir-faire, une technologie spécifique ou sur une problématique liée à l'entreprise.

Les organiser au Technopôle Marseille-Provence valorise les ressources technologiques, scientifiques et entrepreneuriales du Technopôle du territoire spécialisé en sciences de l'ingénieur, qui est un lieu ressource pour le développement d'innovation entrepreneuriales sur ses domaines d'excellence.

Cette collaboration événementielle avec la CCI Marseille-Provence s'inscrit dans les axes de la convention-cadre mise en place avec la Métropole Aix-Marseille-Provence en 2017, où, notamment, la CCI Marseille-Provence capitalise sur sa relation de proximité avec le tissu entrepreneurial territorial pour relayer, promouvoir et opérer la stratégie économique de la Métropole pour le développement de filières à potentiel de croissance et d'innovation.

Les objectifs des Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie :

- aider les entreprises à développer des réseaux d'affaires en générant des occasions de business entre les acteurs du développement économique local (entreprises, créateurs d'entreprises innovantes, laboratoires de recherches, ...),
- informer les entreprises sur de nouvelles opportunités de développement innovant,
- agir pour développer la notoriété des entreprises innovantes,
- informer et sensibiliser 80 à 100 participants majoritairement issus de TPE/PME de l'industrie (services à l'industrie),
- rapprocher les compétences scientifiques des acteurs du Technopôle Marseille-Provence et les porteurs de projets de développement innovant en lien avec la stratégie de développement économique du territoire.

Une manifestation est programmée en 2017. Un comité de pilotage mixte composé du Conseil de Territoire Marseille-Provence de la Métropole d'Aix-Marseille Provence et de la CCI Marseille-Provence a validé la thématique pour l'édition 2016 : La robotique et les interventions en milieu sous-marin: Des Technologies aux marchés

Programmation de la conférence :

- Mardi 5 décembre 2017 : La robotique et les interventions en milieu sous-marin: des technologies aux marchés

Signé le 18 Octobre 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 14 Novembre 2017

Comment le potentiel croisé de l'espace maritime métropolitain, des ressources et des acteurs de ses filières stratégiques et innovantes ouvrent la voie à de nouveaux marchés pour les interventions robotisées en milieu sous-marin.

Le budget total pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation en 2017 est de 20 108,64 euros TTC.

CHARGES	Montant de l'action € TTC	PRODUITS	Montant par partenaire en € TTC
Sous-traitance (conception graphique et mise en page, gardiennage MDI, location matériel...)	2 400,00 €	CCIMP	16 108,64 €
		MAMP	4 000,00 €
Honoraires (animation...)			
Déplacement / Missions	300,00 €		
Réceptif	3 300,00 €		
Salaires et charges	10 702,64 €		
Frais de structures	3 406,00 €		
TOTAL CHARGES	20 108,64 €	TOTAL PRODUITS	20 108,64 €

Il est proposé au Conseil de Territoire Marseille-Provence d'approuver la délibération relative au soutien de la CCI Marseille-Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation sur le Technopôle de Château-Gombert le 5 décembre 2017 pour un montant de 4 000 euros.

Ce soutien, de l'ordre de 2 000 euros pour l'édition 2016, a été porté à 4 000 euros en 2017, compte-tenu de la forte augmentation de l'affluence de la manifestation (120 participants vs 50 à 60), de la qualité des intervenants et de l'audience, et du format horaire (10h – 13h) qui mérite une réévaluation des prestations.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;

Signé le 18 Octobre 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 14 Novembre 2017

- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° FCT 001-804/17/CT du 13 juillet 2017 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Jean Montagnac en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La convention cadre de partenariat entre le Métropole Aix-Marseille-Provence et la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence votée le 9 février 2017.

OUÏ LE RAPPORT CI-DESSUS,

Entendues les conclusions du rapporteur,

CONSIDERANT

- L'intérêt de soutenir les Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie.

DELIBERE

Article 1 :

Est attribuée une subvention d'un montant de 4 000 euros pour le soutien à la CCI Marseille-Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation au Technopôle Marseille-Provence à Château-Gombert le 5 décembre 2017.

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée relative à l'attribution d'une subvention à la CCI Marseille-Provence.

Article 3 :

Monsieur le Président du Conseil de Territoire est autorisé à signer ladite convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2017 de la Métropole Aix-Marseille-Provence –CT 1- Sous Politique B320 – Chapitre 67 – Nature 6748 « Autres subventions exceptionnelles ».

Signé le 18 Octobre 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 14 Novembre 2017

Présents	105
Représentés	31
Voix Pour	122
Voix Contre	0
Abstentions	14

Adoptée

Se sont abstenus :

René AMODRU - Jacques BESNAÏNOU Michel CATANEO - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence

Jean MONTAGNAC